

Grand format.



11 millions d'euros investis par la Ville depuis 2011 pour embellir et renforcer l'attractivité du centre-ville.

Avec 650 commerces et services à la personne, le centre-ville de Bourg bénéficie d'une offre commerciale dynamique.

Source : Ville de Bourg-en-Bresse



Reconquérir le cœur de ville : la municipalité a lancé en 2010 une grande offensive pour renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville burgien. Éclairage avec Thierry Moiroux, maire-adjoint délégué au Commerce et à l'Artisanat.

Commerce

APPELLATION D'ORIGINE CENTRE-VILLE

1 UN PLAN DE BATAILLE « COMMERCE EN VILLE »

Si le centre-ville de Bourg est le plus grand centre commercial à ciel ouvert de l'Ain, il a subi ces dernières années la concurrence des zones commerciales périphériques et de la vente en ligne, mais aussi le ralentissement de la consommation des ménages. Pour lui redonner de l'attractivité, la Ville, la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg (CA3B), la Chambre de commerce et de l'industrie de l'Ain (CCI) et l'association Centre commerces Bourg mènent une politique offensive.



SERGE BUATHIER

Dès 2010, la Ville a lancé son plan « Commerce en ville » et embauché, en partenariat avec la CCI, un manager de centre-ville. Elle a investi 11 millions d'euros depuis 2011 (rénovation de rues commerçantes, mise

en accessibilité de commerces, soutien aux initiatives des commerçants, politique de gratuité du stationnement...). Un effort conjugué à celui de CA3B qui a financé le dispositif de la rue des créateurs et des projets structurants pour le centre-ville : le Carré Amiot, l'amélioration de la circulation des cyclistes et des bus (boulevard Leclerc et rue Vicaire)...

2 SUR LE FRONT DU STATIONNEMENT

La Ville a repris en régie le stationnement le 1^{er} septembre 2016. Objectifs : retrouver plus de souplesse et développer les gratuits pour inciter les chalands à venir en centre-ville (une demi-heure gratuite sur voirie et une heure sur les parkings fermés). Et les résultats sont là : +20 % de fréquentation sur voirie, +11 % dans les parcs fermés depuis l'an dernier. Depuis septembre, les usagers ont découvert les avantages du nouveau parking du marché couvert : 170 places gratuites pendant deux heures sont disponibles au plus près des commerces et des services.

3 UNE VACANCE COMMERCIALE EN BAISSÉ

À Bourg-en-Bresse, la vacance commerciale est de 7 %, contre 10 % en moyenne dans des villes de ▶

La fidélité, ça rapporte !

À Bourg, 36 commerçants proposent la carte de fidélité collective Client Roi. Tous les 10 achats, elle donne droit à un bon d'une valeur de 5 % de vos achats, envoyé directement à votre domicile. Détenue par 27 000 personnes, cette carte reverse chaque année près de 276 700 euros à ses fidèles clients.

➤ même taille. Des résultats qui permettent à Bourg de se classer dans la catégorie des « centres-villes légèrement désertés » dans la dernière étude de l'Institut pour la ville et le commerce. Dans les principales rues commerçantes, cette vacance tombe à 2 %.

De 2012 à 2017, la vacance commerciale a diminué de 30 % grâce, notamment, à une collaboration étroite de la Ville avec les agences immobilières et les propriétaires, à l'instauration d'un plan de servitude du commerce en ville. Ainsi, lors du changement de destination d'un commerce, la Ville a son mot à dire pour protéger le centre des assauts des banques, mutuelles ou assurances, et favoriser les commerces de bouche ou d'équipements de la personne. L'exemple le plus parlant est celui de l'avenue Alsace-Lorraine où les commerces de bouche ont fait leur réapparition (installation d'un boucher, d'un fromager...).

4 MOBILISATION GÉNÉRALE POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ

Avec l'appui financier de CA3B, la Ville, l'association des artisans d'art et les chambres consulaires ont lancé le dispositif « créateurs en ville » pour régénérer la rue Thomas Riboud qui se vidait de ses enseignes. Aux côtés de commerçants bien implantés, trois créateurs se sont installés à l'automne 2016, une céramiste, une peintre et un mosaïste. Ils bénéficient d'un coup de pouce de CA3B qui participe au financement de leur loyer. Trois nouveaux artisans rejoindront la « rue des arts » cet automne. De plus, le *street art* a fait son apparition rues Thomas Riboud et Samaritaine, le

jardin éphémère a apporté sa touche de nature sur l'esplanade de la Comédie et la place des Bons-Enfants s'est métamorphosée le temps d'un été...

5 UN CADRE DE VIE CONQUÉRANT

Dans le sillage des réaménagements des rues Bichat, Pioda et Notre-Dame, la municipalité poursuit l'embellissement des rues. La rue Cassin a été refaite en amont du chantier Amiot (400 000 €) ; la rue Charles Robin a bénéficié d'un lifting complet cet été (237 000 €). L'avenue Alsace-Lorraine en travaux (2 M €) révélera son nouveau visage fin août 2018 (cf. p. 11). Côté Carré Amiot, l'ouverture au printemps 2019 d'un nouvel espace commercial va renforcer l'attractivité du centre. Financé et porté par un opérateur privé, cet ensemble de 5 600 m² s'élèvera sur trois niveaux et accueillera de nouvelles enseignes phares capables d'attirer des clients supplémentaires en centre-ville.



Grâce aux initiatives de la Ville et de ses partenaires, les indicateurs commerciaux passent au vert.

SERGE BUATHIER

Que pensent les clients du centre-ville ?

Quels sont les habitudes d'achat, les envies, les besoins des chaland du cœur de ville ? Selon une enquête clientèle menée sur les comportements d'achats et les attentes des clients (commandée par la Communauté d'agglomération en octobre 2016), un client sur deux vient au moins trois fois par mois en centre-ville, pour faire des achats (93 %), flâner (83 %) ou fréquenter un restaurant ou un bar (82 %). Pour 75 % des sondés, le centre-ville est agréable et les commerçants accueillants. 62 % d'entre eux estiment que les prix sont raisonnables. Si pour deux tiers des clients,



SERGE BUATHIER

le commerce de centre-ville a de l'avenir, son attractivité peut être améliorée en diversifiant l'offre (plus de boutiques, d'enseignes nationales et internationales), en améliorant l'accès et le stationnement au centre-ville et en privilégiant le piéton dans les rues. En conclusion, le client type est attaché à ses pratiques d'achat en cœur de ville, pour peu que le commerce se modernise en élargissant, par exemple, ses horaires d'ouverture, en proposant plus de services de livraison, de commande, en développant les outils numériques...

4 juillet 2017, lâcher de ballons rue Notre-Dame, à l'initiative de Centre commerces Bourg.



ARCOM DESIGN - JEAN-PIERRE POUPON

Les commerçants font battre le cœur de ville.

« **Les centres commerciaux de périphérie et le développement de la vente sur Internet, ont bouleversé notre activité** », explique Sophie Janin, présidente de l'association Centre commerces Bourg qui regroupe 150 commerçants du cœur de ville. Si de nombreuses villes n'ont pas résisté à cette nouvelle donne, les adhérents de Centre commerces Bourg ne désarment pas et rivalisent d'idées pour attirer les chalands. Ce mois d'octobre, ils ont lancé leur Appellation d'Origine Centre-Ville (AOCV). Un clin d'œil au label agricole qui valorise la proximité et la qualité. « Nous rappelons aux consommateurs que le centre-ville est un lieu vivant, riche d'une grande diversité de commerces qui proposent conseils, services après-vente... », s'enthousiasme Anne Forestier, animatrice de Centre commerces Bourg.

Tout au long de l'année, l'association dynamise le centre-ville. Si sa braderie d'automne est le porte-étendard de son action, l'association multiplie les initiatives : « Nous avons proposé des gratuités sur le stationnement qui ont été mises en place par la Ville, développé les chèques cadeaux, communiqué sur les réseaux sociaux, encouragé nos adhérents à ouvrir entre 12 h et 14 h le vendredi, imaginé cet été une chasse au trésor dotée de chèques cadeaux, lié des partenariats avec les clubs sportifs et les équipements culturels locaux... », souligne Anne Forestier.

 www.centrecommercesbourg.fr

Des projets pour doper le centre-ville



ASYLUM-HODS CHAMPS

La métamorphose d'Amiot

Débutée en avril 2016, la transformation du Carré Amiot avance. En septembre 2016, la nouvelle gare de bus a été mise en service ; en février 2017, la rue Cassin rénovée a été inaugurée ; cette rentrée, l'aile arrière de l'ex-collège Amiot a été démolie. À l'horizon 2019, le Carré Amiot sera transfiguré. Le cours de Verdun végétalisé redeviendra une place de centre-ville. La place Bernard recomposée gagnera en espaces verts. La rue du 19 Mars 1962 deviendra un mail piéton arboré. Une rue piétonne sera créée entre le conservatoire et le nouveau centre commercial. Le chevet de Notre-Dame et son parking seront réagencés et embellis.

Bonus vidéo
Carré Amiot

sur www.bourgenbresse.fr



THIERRY BAILLE

La future Alsace-Lorraine

Début octobre, l'avenue Alsace-Lorraine a entamé son lifting qui s'achèvera fin août 2018. De la place de l'Hôtel de Ville au square Joubert, les trottoirs seront élargis pour faciliter la déambulation des chalands, les terrasses confortées, le stationnement repensé, la voirie refaite et pacifiée grâce à la création d'une zone de rencontre « 20 km/h » et d'une piste cyclable remontante. Le cadre de vie sera embelli par des plantations, des éclairages valorisant arbres et bâtiments. Le square Lalande sera ouvert côté avenue et son aire de jeux refaite. Au premier trimestre 2019, le Centre Albert Camus rénové ouvrira ses portes.